

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 237 510,00	13 237 510,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 237 510,00	13 237 510,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 592 980,00	8 592 980,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 592 980,00	8 592 980,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		21 830 490,00	21 830 490,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 995 709,00	0,00	4 056 259,00	4 056 259,00	4 056 259,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 350 000,00	0,00	2 323 784,00	2 323 784,00	2 323 784,00
014	Atténuations de produits	2 660 000,00	0,00	2 510 900,00	2 510 900,00	2 510 900,00
65	Autres charges de gestion courante	330 010,00	0,00	330 010,00	330 010,00	330 010,00
Total des dépenses de gestion des services		9 335 719,00	0,00	9 220 953,00	9 220 953,00	9 220 953,00
66	Charges financières	490 000,00	0,00	476 000,00	476 000,00	476 000,00
67	Charges exceptionnelles	103 000,00	0,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 128 719,00	0,00	9 765 453,00	9 765 453,00	9 765 453,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	334 641,00		272 057,00	272 057,00	272 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 100 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 434 641,00		3 472 057,00	3 472 057,00	3 472 057,00
TOTAL		13 563 360,00	0,00	13 237 510,00	13 237 510,00	13 237 510,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 237 510,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 737 300,00	0,00	12 602 800,00	12 602 800,00	12 602 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	231 050,00	0,00	71 200,00	71 200,00	71 200,00
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	0,00	195 010,00	195 010,00	195 010,00
Total des recettes de gestion des services		13 168 360,00	0,00	12 869 010,00	12 869 010,00	12 869 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 173 360,00	0,00	12 897 510,00	12 897 510,00	12 897 510,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	390 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		390 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL		13 563 360,00	0,00	13 237 510,00	13 237 510,00	13 237 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 237 510,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 132 057,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	259 000,00	0,00	373 258,00	373 258,00	373 258,00
21	Immobilisations corporelles	3 407 100,00	0,00	3 118 450,00	3 118 450,00	3 118 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	589 967,00	0,00	364 272,00	364 272,00	364 272,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 256 067,00	0,00	3 855 980,00	3 855 980,00	3 855 980,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00	0,00	4 166 000,00	4 166 000,00	4 166 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 500 000,00	0,00	4 166 000,00	4 166 000,00	4 166 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	241 500,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 997 567,00	0,00	8 252 980,00	8 252 980,00	8 252 980,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	390 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	390 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
	TOTAL	9 387 567,00	0,00	8 592 980,00	8 592 980,00	8 592 980,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 592 980,00
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	760 778,00	0,00	499 341,00	499 341,00	499 341,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 950 648,00	0,00	4 390 582,00	4 390 582,00	4 390 582,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 711 426,00	0,00	4 889 923,00	4 889 923,00	4 889 923,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	241 500,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 952 926,00	0,00	5 120 923,00	5 120 923,00	5 120 923,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	334 641,00		272 057,00	272 057,00	272 057,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 100 000,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 434 641,00		3 472 057,00	3 472 057,00	3 472 057,00
	TOTAL	9 387 567,00	0,00	8 592 980,00	8 592 980,00	8 592 980,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 592 980,00
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 132 057,00
---	--

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 056 259,00		4 056 259,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 784,00		2 323 784,00
014	Atténuations de produits	2 510 900,00		2 510 900,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	330 010,00		330 010,00
66	Charges financières	476 000,00	0,00	476 000,00
67	Charges exceptionnelles	68 500,00	0,00	68 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		272 057,00	272 057,00
Dépenses d'exploitation – Total		9 765 453,00	3 472 057,00	13 237 510,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 237 510,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	300 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 166 000,00	0,00	4 166 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	373 258,00	0,00	373 258,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 118 450,00	40 000,00	3 158 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	364 272,00	0,00	364 272,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	231 000,00	0,00	231 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 252 980,00	340 000,00	8 592 980,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 592 980,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 602 800,00		12 602 800,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	71 200,00		71 200,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00		195 010,00
76	Produits financiers	26 000,00	0,00	26 000,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	300 000,00	302 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 897 510,00	340 000,00	13 237 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 237 510,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	499 341,00	0,00	499 341,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 390 582,00	0,00	4 390 582,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 200 000,00	3 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	231 000,00	0,00	231 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		272 057,00	272 057,00
Recettes d'investissement – Total		5 120 923,00	3 472 057,00	8 592 980,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 592 980,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 995 709,00	4 056 259,00	4 056 259,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 658 000,00	1 670 559,00	1 670 559,00
605	Achats d'eau	360 000,00	300 000,00	300 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	538 000,00	538 000,00	538 000,00
6062	Produits de traitement	15 000,00	16 000,00	16 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	135 000,00	100 000,00	100 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	50 400,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	91 000,00	93 350,00	93 350,00
611	Sous-traitance générale	23 500,00	19 000,00	19 000,00
6135	Locations mobilières	5 383,00	4 500,00	4 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	59 281,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	55 463,00	53 000,00	53 000,00
6161	Multirisques	27 600,00	24 000,00	24 000,00
617	Etudes et recherches	118 800,00	121 600,00	121 600,00
618	Divers	100 100,00	154 600,00	154 600,00
6226	Honoraires	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 200,00	1 200,00
6237	Publications	2 050,00	800,00	800,00
6241	Transports sur achats	12 000,00	47 000,00	47 000,00
6244	Transports administratifs	600,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	5 800,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	24 600,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 417,00	22 300,00	22 300,00
6287	Remboursements de frais	235 000,00	294 000,00	294 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	4 000,00	3 400,00	3 400,00
6358	Autres droits	1 500,00	1 400,00	1 400,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	410 165,00	510 000,00	510 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 350 000,00	2 323 784,00	2 323 784,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 840,00	12 900,00	12 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 328 300,00	1 320 900,00	1 320 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	296 200,00	292 600,00	292 600,00
6415	Supplément familial	25 400,00	22 800,00	22 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	237 700,00	242 300,00	242 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	388 650,00	373 000,00	373 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 440,00	6 500,00	6 500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	11 970,00	11 284,00	11 284,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	2 660 000,00	2 510 900,00	2 510 900,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 960 000,00	1 850 900,00	1 850 900,00
706129	Reversst redevance modernisat° agence eau	700 000,00	660 000,00	660 000,00
65	Autres charges de gestion courante	330 010,00	330 010,00	330 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 335 719,00	9 220 953,00	9 220 953,00
66	Charges financières (b) (8)	490 000,00	476 000,00	476 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	490 000,00	440 000,00	440 000,00
6688	Autre	0,00	36 000,00	36 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	103 000,00	68 500,00	68 500,00
6713	Dons, libéralités	10 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	90 000,00	45 000,00	45 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	200 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	200 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 128 719,00	9 765 453,00	9 765 453,00
023	Virement à la section d'investissement	334 641,00	272 057,00	272 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 100 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 100 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 434 641,00	3 472 057,00	3 472 057,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 434 641,00	3 472 057,00	3 472 057,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 563 360,00	13 237 510,00	13 237 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		13 237 510,00
---	--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 737 300,00	12 602 800,00	12 602 800,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 500 000,00	6 450 000,00	6 450 000,00
70118	Autres ventes d'eau	30 400,00	62 500,00	62 500,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 960 000,00	1 918 800,00	1 918 800,00
70128	Autres taxes et redevances	450 000,00	450 000,00	450 000,00
704	Travaux	403 000,00	370 000,00	370 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	700 000,00	660 000,00	660 000,00
7064	Locations de compteurs	1 915 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
7068	Autres prestations de services	90 700,00	60 000,00	60 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	458 700,00	400 500,00	400 500,00
7087	Remboursement de frais	216 000,00	291 000,00	291 000,00
7088	Autres produits activités annexes	13 500,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	231 050,00	71 200,00	71 200,00
747	Subv. et participat° collectivités	160 300,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	70 750,00	71 200,00	71 200,00
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00	195 010,00	195 010,00
752	Revenus des immeubles	200 000,00	195 000,00	195 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 168 360,00	12 869 010,00	12 869 010,00
76	Produits financiers (b)	0,00	26 000,00	26 000,00
7688	Autres	0,00	26 000,00	26 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 173 360,00	12 897 510,00	12 897 510,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	390 000,00	340 000,00	340 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	350 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		390 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 563 360,00	13 237 510,00	13 237 510,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 237 510,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	259 000,00	373 258,00	373 258,00
2031	Frais d'études	251 000,00	368 758,00	368 758,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 407 100,00	3 118 450,00	3 118 450,00
2111	Terrains nus	30 000,00	25 000,00	25 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 040 000,00	2 521 500,00	2 521 500,00
2154	Matériel industriel	195 000,00	195 000,00	195 000,00
2181	Installat° générales, agencements	1 070 500,00	333 750,00	333 750,00
2182	Matériel de transport	70 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	600,00	2 200,00	2 200,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	589 967,00	364 272,00	364 272,00
238	Avances commandes immo. incorp.	589 967,00	364 272,00	364 272,00
Total des dépenses d'équipement		4 256 067,00	3 855 980,00	3 855 980,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00	4 166 000,00	4 166 000,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	1 870 000,00	1 870 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	296 000,00	296 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 500 000,00	4 166 000,00	4 166 000,00
45810	TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (6)	241 500,00	231 000,00	231 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		241 500,00	231 000,00	231 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 997 567,00	8 252 980,00	8 252 980,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	390 000,00	340 000,00	340 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	300 000,00	300 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	350 000,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		390 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 387 567,00	8 592 980,00	8 592 980,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 592 980,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	760 778,00	499 341,00	499 341,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	464 090,00	465 841,00	465 841,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	272 625,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	24 063,00	15 500,00	15 500,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	18 000,00	18 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 950 648,00	4 390 582,00	4 390 582,00
1641	Emprunts en euros	2 950 648,00	2 390 582,00	2 390 582,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 711 426,00	4 889 923,00	4 889 923,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45820	TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (5)	241 500,00	231 000,00	231 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		241 500,00	231 000,00	231 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 952 926,00	5 120 923,00	5 120 923,00
021	Virement de la section d'exploitation	334 641,00	272 057,00	272 057,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 100 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 100 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 434 641,00	3 472 057,00	3 472 057,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 434 641,00	3 472 057,00	3 472 057,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 387 567,00	8 592 980,00	8 592 980,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 592 980,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 899 842,11									
1641 Emprunts en euros (total)					32 899 842,11									
0012674B-BU02	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	10/01/2013	30/06/2013	4 000 000,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	1,460	1,480	EUR	S	C	O	A-1
10000216163-BU02	CREDIT AGRICOLE	09/08/2016	23/08/2016	23/11/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	T	P	O	A-1
1912-BU02	SOCIETE GENERALE	11/05/2006	04/05/2008	04/05/2013	2 197 304,48	C	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	1,810	1,840	EUR	A	P	O	E-2
1914-BU02	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	28/12/2016	30/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	A	C	O	A-1
1928-BU02	SOCIETE GENERALE	07/11/2011	31/12/2019	28/03/2020	81 235,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,070	EUR	T	C	O	A-1
1929-BU02	SOCIETE GENERALE	13/11/2009	30/06/2010	30/06/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,200	EUR	A	C	O	A-1
88390360001-BU02	CREDIT AGRICOLE	24/04/2002	27/06/2002	05/09/2002	18 300,00	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,200	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,290	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,610	1,640	EUR	T	C	O	A-1
CO1507-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2008	05/01/2009	31/03/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.32% à barrière 6.1% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,320	3,410	EUR	T	C	O	A-1
CO5996-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2009	30/12/2010	02/01/2013	2 019 250,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,680	EUR	X	X	O	A-1
MIN535341-BU02	SFIL CAFFIL	23/10/2019	30/10/2020	01/02/2021	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,860	0,880	EUR	T	P	O	A-1
MON285292-BU02	DEXIA CL	09/07/2020	01/07/2020	01/01/2021	48 510,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,480	EUR	A	C	O	A-1
MON519113-BU02	SFIL CAFFIL	20/12/2017	29/12/2017	01/01/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,060	EUR	A	X	O	A-1
MON524304-BU02	SFIL CAFFIL	26/07/1999	26/09/1999	01/01/2000	19 056,13	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	5,150	EUR	A	X	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MPH515011-BU02	SFIL CAFFIL	16/07/2008	31/12/2008	01/01/2010	2 416 186,50	C	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,070	EUR	A	P	O	E-4
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 833 133,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 833 133,00									
04228400-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	40 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
053829-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	12/07/2005	31/05/2006	31/05/2007	44 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
06076500-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
07036100-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2007	15/05/2007	15/05/2008	46 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10001952/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100133700-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	08/10/2007	14/12/2007	14/12/2008	28 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001378-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	76 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1001384-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	46 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1002878-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2007	17/09/2008	17/09/2009	15 240,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1004219-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2008	22/07/2008	22/07/2009	753 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10042191/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	1 507 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10080861/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	662 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10092361/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10094011/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	18/06/2009	18/06/2010	350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10205671/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	14/01/2010	14/01/2010	13/12/2011	124 617,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10380611/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2014	10/04/2014	17/06/2014	21 276,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					36 732 975,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		825 536,77		18 899 656,32					1 855 256,49	401 799,61	25 430,66	78 021,30
1641 Emprunts en euros (total)		825 536,77		18 899 656,32					1 855 256,49	401 799,61	25 430,66	78 021,30
0012674B-BU02	N	0,00	A-1	1 866 666,72	7,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	0,620	266 666,66	11 252,27	0,00	0,00
10000216163-BU02	N	0,00	A-1	58 559,46	5,64	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	9 975,18	476,98	0,00	43,44
1912-BU02	N	0,00	E-2	1 282 322,87	12,34	C	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	6,750	71 619,25	86 547,63	0,00	21 089,29
1914-BU02	N	0,00	A-1	2 550 000,00	16,25	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor -0.79 sur Euribor 3M	0,250	150 000,00	6 216,03	0,00	17,02
1928-BU02	N	0,00	A-1	38 554,20	6,99	F	Taux fixe à 3.95 %	4,070	5 505,12	1 460,40	0,00	10,87
1929-BU02	N	0,00	A-1	3 600 000,00	14,50	F	Taux fixe à 4.06 %	4,200	240 000,00	143 236,79	0,00	378,93
88390360001-BU02	N	0,00	A-1	1 372,50	1,43	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	915,00	6,18	0,00	0,19
A141007J-BU02	N	0,00	A-1	1 000 000,00	4,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	200 000,00	0,00	0,00	0,00
A141007J-BU02/1	N	0,00	A-1	1 200 000,00	6,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	200 000,00	0,00	0,00	0,00
CO1507-BU02	N	0,00	A-1	1 784 486,00	17,00	V	Euribor 3M(Postfixé) + 1.57	1,050	103 448,00	18 263,65	0,00	4 205,39
CO5996-BU02	N	0,00	A-1	1 292 800,00	15,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,680	80 800,00	44 755,57	0,00	10 967,93
MIN535341-BU02	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,83	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	93 495,68	13 793,80	0,00	2 187,18
MON285292-BU02	N	0,00	A-1	48 510,00	10,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,480	4 420,00	212,42	0,00	17,31

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON519113-BU02	N	0,00	A-1	1 346 267,33	17,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,060	235 786,66	14 234,53	0,00	11 677,32
MON524304-BU02	N	0,00	A-1	4 711,24	3,00	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	1 090,64	242,63	0,00	185,94
MPH515011-BU02	O	825 536,77	A-1	825 406,00	3,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,310	191 534,30	61 100,73	25 430,66	27 240,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 108 556,09					295 841,02	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 108 556,09					295 841,02	0,00	0,00	0,00
04228400-BU02	N	0,00	A-1	5 333,33	1,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 666,67	0,00	0,00	0,00
053829-BU02	N	0,00	A-1	2 953,33	0,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 953,33	0,00	0,00	0,00
06076500-BU02	N	0,00	A-1	5 280,00	1,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
07036100-BU02	N	0,00	A-1	6 213,33	1,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 106,67	0,00	0,00	0,00
10001952/01-BU02	N	0,00	A-1	10 560,00	3,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
100133700-BU02	N	0,00	A-1	3 733,33	1,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 866,67	0,00	0,00	0,00
1001378-BU02	N	0,00	A-1	15 220,00	2,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 073,33	0,00	0,00	0,00
1001384-BU02	N	0,00	A-1	9 240,00	2,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 080,00	0,00	0,00	0,00
1002878-BU02	N	0,00	A-1	3 048,00	2,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 016,00	0,00	0,00	0,00
1004219-BU02	N	0,00	A-1	150 600,00	2,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 200,00	0,00	0,00	0,00
10042191/01-BU02	N	0,00	A-1	516 207,77	3,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	129 051,95	0,00	0,00	0,00
10080861/01-BU02	N	0,00	A-1	200 054,11	3,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 013,54	0,00	0,00	0,00
10092361/01-BU02	N	0,00	A-1	10 560,00	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
10094011/01-BU02	N	0,00	A-1	116 666,69	3,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 166,66	0,00	0,00	0,00
10205671/01-BU02	N	0,00	A-1	41 539,00	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 307,80	0,00	0,00	0,00
10380611/01-BU02	N	0,00	A-1	11 347,20	7,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 418,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		825 536,77		20 008 212,41					2 151 097,51	401 799,61	25 430,66	78 021,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
1912-BU02	SOCIETE GENERALE	2 197 304,48	1 282 322,87	2	21,00		Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	0,00	Max(0 et 5.49-(5*(Inflation européenne hors tabac ref. quotidienne-Inflation française hors tabac re	6,750	86 547,63	0,00	6,41
TOTAL (E)		2 197 304,48	1 282 322,87						0,00			86 547,63	0,00	6,41
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 197 304,48	1 282 322,87						0,00			86 547,63	0,00	6,41

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 725 889,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	6,41	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	1 282 322,87	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		825 406,00					825 536,77				0,00	0,00	0,00
ONE5374685-SWAP-BU02	MPH515011-BU02	825 406,00	01/01/2024	SOCIETE GENERALE CIB	swap	taux	825 536,77	01/01/2013	01/01/2024	A	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		825 406,00					825 536,77				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						473 084,39	337 281,35		
ONE5374685-SWAP-BU02	MPH515011-BU02	Taux fixe à 4.25 %	4,312	3.03-(5*Cap 4 sur Libor CHF 12M(Postfixé))	3,074	473 084,39	337 281,35	E-4	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						473 084,39	337 281,35		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	13-10-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, station d'épuration, réservoirs	60	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements des constructions	15	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, bassin de décantation et d'oxygénation	30	13/10/2020
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris, puits de forage	40	13/10/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	13/10/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	13/10/2020
L	Matériel industriel	8	13/10/2020
L	Outillage industriel d'eau, traitement de l'eau potable	10	13/10/2020
L	Service de distribution d'eau, traitement de l'eau potable	15	13/10/2020
L	Service d'assainissement	10	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements divers bâtiments légers	15	13/10/2020
L	Matériel de transport	8	13/10/2020
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	13/10/2020
L	Mobilier	10	13/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 466 000,00	I 2 466 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 166 000,00	2 166 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 870 000,00	1 870 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	296 000,00	296 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 466 000,00	0,00	0,00	2 466 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 472 057,00	III 3 472 057,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 472 057,00	3 472 057,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 200 000,00	3 200 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	272 057,00	272 057,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 472 057,00	0,00	0,00	0,00	3 472 057,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 466 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 472 057,00
Solde	V = IV – II (6) 1 006 057,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	102 275,80	0,00	231 000,00	231 000,00
45 TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (5)	0,00	0,00	231 000,00	231 000,00
45 TRAVAUX OUVRAGES DEFENSE INCENDIE (5)	102 275,80	0,00	0,00	0,00
45 TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	102 275,80	0,00	231 000,00	231 000,00
RECETTES (b)	17 632,63	0,00	231 000,00	231 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	17 632,63	0,00	231 000,00	231 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 632,63	0,00	231 000,00	231 000,00

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 747,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 <i>Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190201/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU INVEST	1 091 443,00	71 303,15	1 162 746,15	1 056 496,95	146 250,00	-40 000,80
140201/2014 Protection des captages d'Arnières budget eau	10 806 943,00	0,00	10 806 943,00	1 375 195,21	525 000,00	8 906 747,79
190204/2019 RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS SAINT ANDRE	1 150 000,00	62 574,78	1 212 574,78	1 149 396,39	63 178,39	0,00
150201/2015 SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE	1 004 895,91	0,00	1 004 895,91	1 003 342,03	1 553,88	0,00
150202/2015 TRAVAUX RESEAUX AEP	20 500 000,00	0,00	20 500 000,00	9 001 176,21	2 219 455,00	9 279 368,79

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190203/2019 EXPLOITATION DES INSTALLATION EAU POTABLE	1 181 393,00	0,00	1 181 393,00	613 848,36	320 559,00	246 985,64
190202/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU FONCT	4 816 568,00	0,00	4 816 568,00	1 942 986,79	927 000,00	1 946 581,21

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,60	0,00	10,60	9,60	1,00	10,60
Adjoint administratif pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,60	0,00	3,60	3,60	0,00	3,60
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	0,00	41,00	36,00	5,00	41,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial	C	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Agent de maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		51,60	0,00	51,60	45,60	6,00	51,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	330	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	331	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	476	0,00	3-2	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	394	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	445	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	369	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/12/2999

Présenté par (1) ,

A le 31/12/2999

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 31/12/2999

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .